

SRAS - Bulletin à l'intention des fournisseurs de soins de santé

Le gouvernement de l'Ontario s'est engagé à offrir les renseignements dont les fournisseurs de soins de santé ont besoin pour offrir les services nécessaires pour assurer la prise en charge du SRAS. Dans le cadre des ces communications continues, le gouvernement publiera un bulletin sur le SRAS, régulièrement, pour faire part aux professionnels de la santé des nouvelles directives et de tout autre renseignement pertinent.

Ce bulletin offre une mise à jour sur les nouvelles directives et communications, et ne remplace ou ne modifie nullement ces documents.

RENSEIGNEMENTS CLÉS À L'INTENTION DES PROFESSIONNELS DE LA SANTÉ

Le Premier ministre Eves a annoncé aujourd'hui un plan d'action sur le SRAS qui inclut un financement spécial ciblé concernant certains frais de santé liés au SRAS :

- La province aidera les municipalités à payer le coût du personnel lié au SRAS et d'autres coûts comme ceux des services médicaux d'urgence.
- Le premier projet de loi sera introduit lorsque l'Assemblée législative siégera cette semaine, afin de protéger les emplois des travailleurs mis en quarantaine; il renforcera les pouvoirs actuels permettant d'enrayer la propagation du SRAS et d'autres maladies infectieuses.
- Une des priorités consiste à renforcer le système de santé publique afin de continuer à lutter contre le SRAS.
- Le gouvernement augmentera immédiatement le personnel dans les domaines suivants : surveillance de la santé publique, épidémiologie et laboratoires.
- Six équipes d'intervention d'urgence mobiles seront créées pour faire face à toute poussée du SRAS ou de toute autre maladie infectieuse, lorsque ceci se produit.
- Le gouvernement aura recours au Fonds ontarien pour l'innovation et au Fonds ontarien d'encouragement à la recherche-développement, et collaborera avec des partenaires du monde universitaire et médical, de même qu'avec le gouvernement fédéral pour créer un réseau coordonné, afin de lutter contre les maladies infectieuses.
- Un registre du personnel infirmier et d'autres travailleurs de la santé disponibles pour aider les établissements faisant face au SRAS, sera créé immédiatement.

Santé Canada, par le biais de son Programme d'accès spécial, n'accordera plus un accès courant à la ribavirine pour le traitement du SRAS. Selon Santé Canada, il n'existe pas de données permettant de

RENSEIGNEMENTS CLÉS SUR LE SRAS

- L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a annoncé aujourd'hui qu'elle allait lever son avertissement aux voyageurs concernant Toronto, à l'issue de réunions avec le ministre de la Santé et des Soins de longue durée et le médecin hygiéniste en chef. Cette décision entre en vigueur le 30 avril.
- Le Premier ministre Eves a annoncé l'octroi d'un financement supplémentaire au chapitre des urgences en matière de santé.
- Aucune transmission connue dans les sites potentiels de présence du SRAS :
 - Highland Funeral Home
 - Metro Hall
 - Train GO en provenance ou à destination de Appleby/Union
- 69 cas hospitalisés – 39 probables et 30 soupçonnés.

privilégier l'utilisation continue de la ribavirine en dehors des essais cliniques, à l'heure actuelle. Le 27 avril, Santé Canada a avisé les médecins que l'accès continu au médicament dépend de la soumission et de l'étude de données en possession des médecins concernant l'utilisation, la sécurité et l'efficacité de la ribavirine en tant que traitement pour le SRAS. Santé Canada conseille vivement aux médecins qui soignent à l'heure actuelle des patients à la ribavirine de réexaminer de façon critique les risques ou avantages pour chaque patient, avant de continuer le traitement.

CAS COURANTS

(Au 29 avril 2003)

Probables	144
Soupçonnés	118
Total cumulatif	262
Nombre total de cas courants *	69
Travailleurs de la santé**	75
Mises en congé	156
Décès	21

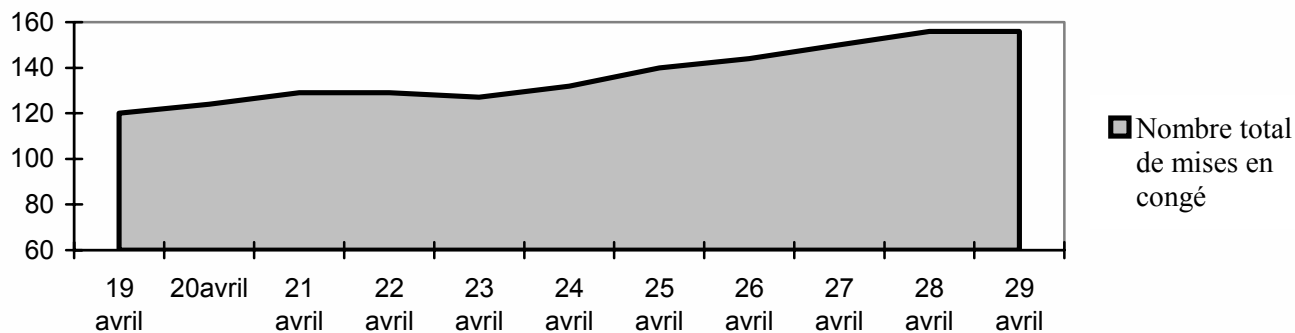
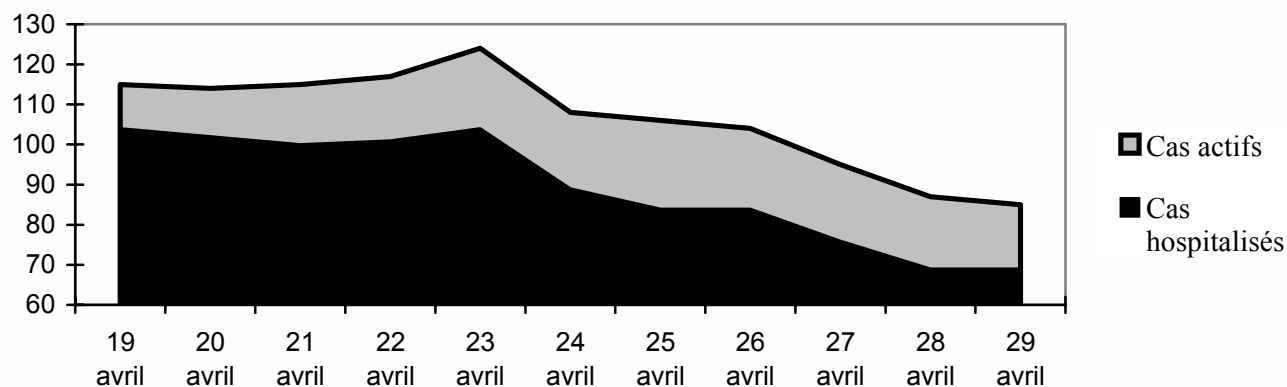
• = à l'hôpital

** = probables ou soupçonnés.

DIRECTIVES

- Des questions et réponses pour les **employés** qui tombent malades en milieu de travail et les **établissements de soins de longue durée** ont été affichées le 25 avril.
- Aucune directive publiée aujourd'hui.
- Veuillez consulter l'administration de votre établissement ou votre organisme/ordre pour obtenir une copie de toutes les directives publiées jusqu'à ce jour.

ÉPIDÉMIOLOGIE



* Les cas actifs incluent les cas probables et soupçonnés hospitalisés, chez eux ou sous enquête.

COMMUNICATIONS

- Des annonces remerciant les professionnels de la santé continuent d'être publiées dans 43 quotidiens régionaux cette semaine.
- Des conférences de presse avec le commissaire à la santé publique, le commissaire à la sécurité publique et d'autres experts médicaux continueront d'être organisées tous les jours, pendant toute la semaine, à 15 h, ou le cas échéant.

RENSEIGNEMENTS

- Sites Web : www.health.gov.on.ca, www.healthyontario.com
- Ligne d'information médicale : 1 866 212-2272
- Ligne de signalement des « points chauds » : 1 866 670-3155 ou localement : 416 212-0890 (message enregistré sur les sites éventuels de transmission).

Les soins de santé à votre service.

